

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

ID : 061-200068856-20230316-COMMERCEBP2023-BF



Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 28

Convocation du 16.02.2023  
Affichage du 16.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes Georges Brassens à Tourouvre suite à la convocation du 16.02.2023, affichée le seize février 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline, Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur COUDRAY Pascal est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2023.03.050**  
**BUDGET COMMERCE – AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

Le conseil de la Communauté de Communes des Hauts du Perche,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
- Considérant que les écritures sont régulières,
- Considérant qu'il est nécessaire de reprendre les résultats du budget principal,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
- Vu, le compte administratif 2022,

Résultat 2022 Fonctionnement	2 211,54
Affectation de l'excédent 002 de l'année N-1	4 302,53
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>6 514,07</b>
Résultat 2022 Investissement	2 547,62
Résultat investissement de l'année N-1	-2 497,62
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>50,00</b>
Restes à réaliser dépenses investissement 2022	
Restes à réaliser recettes investissement 2022	
RESULTAT de RAR	
Besoin financement investissement	

Décide d'affecter les résultats comme suit :

- Report d'investissement 001 50,00
- Affectation en réserves R 1068 en investissement
- Report de fonctionnement 002 6 514,07

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité l'affectation du résultat 2022 comme présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du

Le Président  
Emmanuel LE SECQ  
COMMUNAUTÉ de COMMUNES  
des HAUTS du PERCHE  
61290 LONGNY-LES-VILLAGES